

Numéro du module	249
Titre	Initialiser et gérer des projets informatiques partiels
Domaine de compétence	Gestion des projets
Version du module	1.0
Plan modulaire	V2

Objectif opérationnel	Connaissances opérationnelles nécessaires
1.	1. Connaît les facteurs relatifs au contenu, à l'organisation, aux délais et aux finances, qui influencent le déroulement du projet et, peut expliquer comment il faut en tenir compte dans l'élaboration d'une planification de projet.
	2. Connaît les caractéristiques d'objectifs complètement définis et peut expliquer comment elles permettent d'aboutir à un accord clair entre mandant et mandaté et comment elles aident le mandaté à réaliser les objectifs convenus.
	3. Connaît les rôles des acteurs d'un projet et peut décrire les tâches, les compétences et les responsabilités qu'ils assument au sein de l'organisation de projet.
	4. Connaît les critères à prendre en compte dans la constitution de lots de tâches et peut expliquer comment ils contribuent à une répartition judicieuse du travail et au déroulement efficace d'un projet.
	5. Connaît les principaux points à prendre en considération dans le cadre d'une planification de projet et peut expliquer comment ils contribuent à la réussite d'un projet.
	6. Connaît les étapes d'un projet et peut expliquer leurs résultats et leur contribution au succès du projet.
2.	1. Connaît les facteurs déterminants d'une mobilisation efficace des ressources humaines et peut expliquer comment leur prise en compte contribue à la réussite d'un projet.
3.	1. Peut décrire la démarche systématique d'analyse des risques et la contribution de chacune de ses étapes à l'identification, à l'évaluation et à la maîtrise des risques des projets.
4.	1. Connaît les principales catégories d'objectifs servant à déterminer le degré de qualité à atteindre dans un projet et peut expliquer les dépendances à prendre en compte dans la définition et l'optimisation des objectifs.
5.	1. Connaît les étapes nécessaires à la gestion des modifications induites par des problèmes, des modifications des exigences ou des conditions générales dans un projet partiel et peut expliquer de quelle manière chacune des étapes contribue à la réussite du projet global.
6.	1. Peut décrire les méthodes et les techniques permettant d'obtenir une décision de la part d'un organe et peut expliquer à l'aide d'exemples les situations dans lesquelles elles sont utilisées.